

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4251)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° CD337

présenté par
M. Chanteguet, rapporteur
à l'amendement n° CD|191 de Mme Buis

AVANT L'ARTICLE 7

A l'alinéa 20, substituer à la référence :

« V »,

la référence :

« IV ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.